

AFFAIRES LOCALES (STATIONS)
(Répertoire L. S.)

CHEMIN DE FER
du Nord
TRAVAUX & SURVEILLANCE

Section:

Valenciennes

Ligne de

Subdivision №

Divers

Liasse №

Sous-liasse № 16 Travaux Militaires

NUMÉROS des Dossiers	DÉSIGNATION DES DOSSIERS	OBSERVATIONS
1.	1921 à 1931	
2	Année 1939 à	

AFFAIRES LOCALES (STATIONS)

(Répertoire L. S.)

V 892

CHEMIN DE FER
du Nord

TRAVAUX ET SURVEILLANCE

Section

Salenciennes

Ligne de

Subdivision N°

Divers

Liasse N°

Sous-liasse N°

Salenciennes

Répertoriée également à

Son	Sub.

Dossier N°

Travaux Militaires

Registre d'ordre

Année 1939 N° 762
 Année 1940 N° 2138
 Année 19 N°

Nos des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
1939						
1	6 Dec	3 ^e Arrt		Demaux 1 cl		
1940						
2	10 Fev	G. R. N.		Guillame 2 cl		
3	28 Fev	Guillame		G. R. N. .. cl		
4	2 Mars	G. R. N.		Chf Mission transfront en Belgique .. cl		
5	12 Mars	Demaux		Delchaye cl		
6	16 Mars	4 ^e Arrt		Demaux cl		
7	18 Mars	Dégardus		Guillame 3 cl		
8	29 Mars	G. R. N.		Guillame cl		
9	13 Avril	Demaux		Delchaye 1 cl		
10	17 Avril	Demaux		Delchaye cl		
11	13 mai	4 ^e arrond		Demaux — cl		

VALENCIENNES, le 6 Décembre 1939.

S. N. Valenciennes
Sub. N. Devers
Etablissements militaires

.....Annexe

NORD TRAVAUX	
Service Central	
24 AVR 1940	
Repr. S. J. [Signature]	N° 762 1

Monsieur l'Ingénieur en Chef,

VB.N.va3

VALENCIENNES

Eclairage Electrique du
magasin militaire
sous le réservoir du
pont Jacob

Je vous transmets, ci-joint, en vous priant de vouloir
bien me donner vos instructions, une demande de M. le Commissai-
re Militaire, en gare de VALENCIENNES, concernant l'installation
de l'éclairage électrique dans les locaux occupés par l'Autorité
Militaire, sous le réservoir d'eau voisin du Pont Jacob à
Valenciennes.

- I lettre
- I étude
- I plan

J'annexe l'étude et le plan habituel; la dépense à engager
serait de l'ordre de 2.000 Frs.

P. Jaffrelot
M. H. [Signature]
M. [Signature]
M. [Signature]

L'Ingénieur de la Voie,

[Signature]

Monsieur March.
J'aurais demandé au Commissaire
Militaire de la Commission de Valenciennes
de bien vouloir me faire savoir par
l'intermédiaire de la Commission Régionale

12/12/39

- 1 -

23 DEC. 1939

L'Ingénieur en Chef de l'Entretien

[Signature] TSVR

MISSION MILITAIRE
DE VALENCIENNES

Valenciennes le II Décembre 1939.

3662

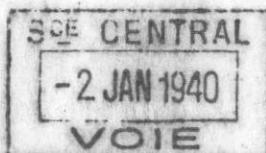
Le Capitaine MOYRET
Commissaire Militaire de la Gare de
Valenciennes

à Monsieur l'Ingénieur de la Voie
à Valenciennes

Comme suite à votre communication du 6 écoulé,
relative à l'installation d'une lampe pour l'éclairage
du Poste D.C.8, j'ai l'honneur de vous informer que je
renonce purement et simplement à ce projet en raison de
la dépense qu'il occasionnerait.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur, mes salu-
tations distinguées.

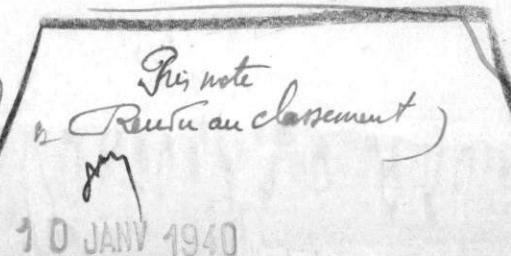
Signé: Moyret



la Vigie

D
M. Lefèvre

4.1



*Copy à Monsieur l'Ingénieur en chef
(Monsieur Demaix)*

*Suite à sa note du 23 courant
ci-jointe en retour.*

*Saluamme
29/12/39*

L'Ingénieur de la Voie.

Elle
CLASSE

*en Béte
en Béque*

9/1/40

Valenciennes, le 17 novembre 1939

ANNEXE

Le sergent chef Guillaumé chef du S. C. 8
à Monsieur le Capitaine Moyret
Commissaire militaire

NORD TRAVAUX	
Service Central	
24 AVR 1940	
Rep	2 L.
N° 762	
Pièce 1	

Valenciennes

Mon Capitaine

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le local précédemment occupé par le détachement de Valenciennes et par le stock de matériel est rendu libre à partir de ce jour.

Le dépôt est installé dans le rez de chaussé du château d'eau où il serait souhaitable que l'éclairage électrique soit installé. Sa proximité de l'économat du chemin de fer où existe déjà l'éclairage électrique permettrait cette installation à peu de frais. La main d'œuvre nécessaire pourrait même être fournie par mon détachement sous les ordres d'un spécialiste de la S.N.C.F.



COMMISSION MILITAIRE
GARE DE VALENCIENNES

N°. 11....

Transmis à Monsieur l'Ingénieur Chef du Service de la Voie et Bâtiments, en lui demandant de vouloir bien, si les règles en vigueur ne s'y opposent pas, étudier avec bienveillance la demande ci-dessus.

Le Commissaire Militaire lui serait reconnaissant qu'il lui fasse connaître la solution réservée à cette question.

Valenciennes, le 17 Novembre 1939
Le Commissaire Militaire



copie *Annexé*

En communication à Monsieur le CHEF
du SERVICE V.B.

Obj. N°
Sub. N°
Quavaux *Valenciennes*
Divers

en priant de vouloir bien faire connaître
si les locaux précédemment occupés à
VALENCIENNES par l'Arr^t " VOIE " sont libres
et pourraient éventuellement être mis à
disposition du R.G. SAINT-QUENTIN

NORD DE QUAUX	
Service Central	
27 AVR 1940	
Rep. <i>D</i>	PLCo
N° 2138	9

de la part de M.

Le Commissaire Tech. Adjt
de la Commission Régionale
Nord des Chemins de fer,

" MARLIER "

10 FEV. 1940

M. VIGIER
M. DEMEAUX

M. DEMEAUX - examen de suite -
il faudrait surseoir à l'affection
de ces locaux que nous avons ~~et me~~
~~en vue~~
reprendre le dossier et m'en parler.

10/2

GUILLAUME

CLASSEUR

DELEGATION de
1'E.M.G./4~~SECRET~~

P.C. le 8 FEVRIER

1940 TRAVAUX
Service Central

27 AVR 1940

B6n^o *L* 11.00
N^o 2138 2Transmis à Monsieur le Chef de Bataillon
Commissaire Militaire de la
COMMISSION REGIONALE NORD.N^o 706 C.R.N.

Le déplacement, en cas de progression en BELGIQUE, du Poste de R.G. de St-QUENTIN à VALENCIENNES, a été décidé par Instruction N^o 2538 - 4/FT du 6 février.

Les modifications correspondantes au réseau spécialisé sont actuellement étudiées par la D.C.F.

Avis favorable au projet présenté par le R.G. St-QUENTIN, le déplacement du standard spécialisé pouvant, sans inconvénient être effectué dès maintenant.

Le Chef d'Escadron A. ZELLER
Chef de la Mission de transport
en Belgique.

" "

Commission régionale
des Chemins de fer NORD

AZ/RL
(5)

ENTREE	:	SORTIE
Origine: Delg ^{on}	EMG 4	Destination :
n ^o 5990/M		N ^o :
Date : 10-2-40		Date :
		:
		:

ETAT MAJOR

4^e Bureau

Poste du Régulateur
Général
de St-QUENTIN

N° 630/B

Cofre

P.C. , le 5 février 1940



Le Capitaine SYETTE de VILLETTÉ
faisant fonctions de Régulateur
Général de St-QUENTIN

à Monsieur le Chef d'Escadron
Chef de la Mission française
de transports en BELGIQUE .

Installation
éventuelle à
VALENCIENNES
du Poste de
R.G. de
St-QUENTIN.

Conformément à vos ordres je me suis rendu le samedi 3 février à VALENCIENNES, pour y rechercher les possibilités d'installation éventuelle du Poste de R.G. de St-QUENTIN.- Le Lieutenant RICHMOND, de la Régulatrice de Communications de CREIL, désigné pour être, le cas échéant, "régulateur avancé de communications" auprès du R.G., à VALENCIENNES, était également présent. La reconnaissance a été conduite avec la collaboration du Capitaine Commissaire de Gare, et de Monsieur le Chef de Gare de VALENCIENNES, de Monsieur DELOFFRE inspecteur divisionnaire de l'exploitation et de Monsieur COUDUC Chef de Section du service "voie et bâtiments".

Les locaux les plus convenables à l'installation du Poste de R.G. et du Régulateur avancé de communications semblent devoir être fournis par le bâtiment précédemment occupé par l'arrondissement "Voie et Bâtiments". Ce bâtiment est presque entièrement vide. Deux pièces seulement du rez-de-chaussée sont occupées depuis peu par le service des ballastières, qui pourrait réintégrer les locaux qu'il vient de quitter.

Quant à l'aménagement, aucune construction, aucun déplacement ni percement de cloison ne sont nécessaires. Les canalisations électriques sont en place; il suffirait de replacer des appareils d'éclairage. Au 1er étage se trouve un central téléphonique avec un standard S.N.C.F. et un standard P.T.T.; il suffirait d'y amener le standard du réseau spécialisé. Les 3 standards pourraient être servis par le même opérateur. 4 postes abonnés (3 pour le R.G., 1 pour le Régulateur avancé de Communications) seraient à brancher sur chacun de ces standards.

En résumé, quelques aménagements minimes, et qui d'ailleurs s'imposeraient dans n'importe quel autre local sont suffisants pour donner aux organes en cause la possibilité de fonctionner sans délai, avec tout le rendement et la discrétion voulus.

Si donc vous voulez bien adopter ma manière de voir, j'ai l'honneur de vous prier de provoquer de la part du D.C.F. les décisions et ordres d'exécution nécessaires.

" Pierre de VILLETTÉ "

s;v;:rl
(4)

MINUTE

Copy à Mr. Leclercq
Mr. Munch

le
9/9/40
Secret

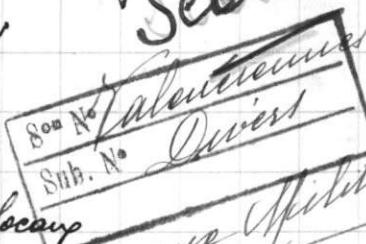
106 CRN

VBN/VC

Valenciennes

Aménag. des anciens locaux

de l'Amoult



le Chef de Service VB.
à monsieur le Commissaire Tech. Adjoint.

28 FÉV. 1940
jeudi 27 AVR 1940

Agence de l'Amoult

NORD TRAVAUX	
Service Centrale	
27 AVR 1940	
Rep. L1	Pièce
12138	2

Suite à votre transmission de 10 Février, de la
lettre du 8 Février 1940 du Chef d'Escadron, Chef de
la Mission de transport à Belgique, je vous informe
que je n'ai pas d'objection à la mise à disposition
éventuelle du R.G. de St Quentin des anciens bureaux
de l'amoultissement de la ville de Valenciennes.

Amoult

De

11

CLASSER

COPIE à Monsieur le Chef du Service de la VOIE et
des BATIMENTS,

- 2 MARS 1940

pour faire le nécessaire en ce qui le concerne.

Le Commissaire Technique Adjt
de la Commission Régionale Nord
des Chemins de Fer

NORD TRAVAUX	
Service Central	
27 AVR 1940	
Rep. L1	Pièce
11 2138	4

800 N° Valenciennes
N° 706 *Com. N° Douai*
Travaux militaires

COMMISSION REGIONALE NORD

à Monsieur le Chef de la Mission de transport
en BELGIQUE.

- 2 MAR 1940

h. Demand

Copy 5

h. Wagner

h. Colombe

h. Leclercq

h. Roux

h. Degardin (Comptes à ouvrir)

h. Mach (Sec)

Comme suite à votre transmission du 8 Février, relative à la mise
à disposition du R.G. de ST-QUENTIN, déplacé à VALENCIENNES, du bâtiment
précédemment occupé à VALENCIENNES par l'Arrondissement Voie et Bâtiments
nous vous informons que le nécessaire a été fait pour que cet immeuble
soit affecté, en cas de besoin, au R.G. ST-QUENTIN comme vous l'avez
demandé.

J Nous donnons, à la Sous-Commission de DOUAI et au Service intéressé
de la Région du NORD, les instructions nécessaires pour les aménagements
intérieurs qui seraient jugés indispensables et qui pourraient être réa-
lisés dès maintenant.

Nous vous prions de vouloir bien entrer en relations avec la Sous-
Commission n° 35 pour étudier avec elle la mise au point de ces installa-
tions.

Le Commissaire Militaire

Signé : ROUX

Le Commissaire Technique

Signé : DEGARDIN

CLASSER

M.

10/29

COPIE

8 Mars 1940.

Copie à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments, pour faire le nécessaire en ce qui le concerne.

Le Commissaire Technique Adjt de la Commission Régionale Nord, signé: DEGARDIN.

COMMISSION REGIONALE NORD

à M. le Chef de la Mission de Transport, en BELGIQUE.

N°706/CRN

Comme suite à votre transmission du 8 Février, relative à la mise à disposition du R.G. de St-QUENTIN, en cas de déplacement à VALENCIENNES, du bâtiment précédemment occupé à VALENCIENNES par l'Arrondissement Voie et Bâtiments, nous vous informons que le nécessaire a été fait pour que cet immeuble soit affecté, en cas de besoin, au R.G. St-QUENTIN comme vous l'avez demandé.

A { Nous donnons, à la Sous-Commission de BOUAI et au Service intéressé de la Région du NORD, les instructions nécessaires pour les aménagements intérieurs qui seraient jugés indispensables et qui pourraient être réalisés dès maintenant.

Nous vous prions de veuillez bien entrer en relations avec la Sous-Commission N°35 pour étudier avec eux la mise au point de ces installations.

Le Commissaire Militaire,

signé: ROUX

Le Commissaire Techn. Adjt

signé: DEGARDIN.

COPIE à MM. WAGNON
COLLONVILLE
LEGLER CQ
ROUSSEL
SAINT-AUBIN (compte à ouvrir)
MERCK (3 ex.)

W. Brusais
Faire note à l'IV par A
en lui indiquant le compte
à débiter. Demander immédiatement la
finalisation du projet
en régularisant

-6 MARS 1940



873

Décalque à M^e Saint Aubin (M^e Brunois)

copie à M^e Saint Aubin (M^e Parlebas) pour avis
à M^e Leclercq pour avis
M^e Waguen (M^e Bayu) pour avis
M^e Roussel pour avis
M^e Collonville pour avis
M^e Peirani pour avis

26/3

NORD TRAVAUX	
Service Central	
27 AVR 1940	
Rep. G	Pièce
R 2138	5

V. B. N. ds.

Valenciennes

Minute

12 MARS 1940

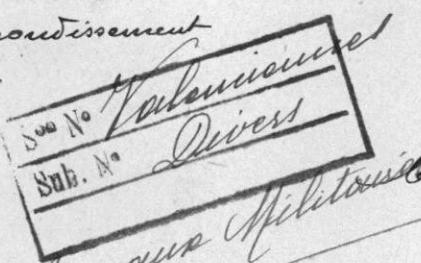
fait M. de

Paris, le Mars 1940

Aménagement des anciens

bureaux de l'arrondissement

"Voie" pour R. G.



Monsieur Delchaye

Travaux Militaires du 4^e arrondissement de la Voie

à Lille

Comme suite à la note du 2 mars 1940
de la Commission Régionale Nord à M^e le chef de la
Mission de transport, en Belgique, dont vous avez
reçu copie (3^e p.) relative à l'aménagement des
bureaux visés en manuscrit, vous imputerez les dépenses
correspondantes sur le compte E.P. n° 10.129.

Vous aurez — à m'adresser dès que possible
un dessin figurant, en rose, les travaux réalisés —
et y joignant le devis détaillé des dépenses faites
en view de la présentation, en régularisation, de ce
projet, sur D.C.F.

Le Résultat 9/3/40
Il faudrait ajouter
que le résultat
est à valider
et que l'ensemble
fut fait dans le
meilleur état, comme
cela a été demandé.

Constitutum Germanum

Visite fait. une guillotine à gros j'arrive
Ouverture d'un placard dans que un Wyolkaus
libre les locaux de suite. entre

D

CHASSER

Décalque à M. SAINT-AUBIN- (M.Brunois)
Copie à M.SAINT-AUBIN- (M.Parlebas)
à M.LECLERCQ - pour avis .
à M.WAGNON (M.Bazin) pour avis -
à M.ROUSSEL pour avis
à M.COLLONVILLE pour avis -
à P.PEIRANI pour avis

12 MARS 1940 40

Minute

VB/N dv -

VALENCIENNES .

Aménagement des anciens
bureaux de l'Arrondisse-
ment "Voie" pour R.G.

Monsieur DELEHAYE

Chef du 4ème Arrondissement de la Voie

à LILLE -

Comme suite à la note du 2 Mars 1940 de la
Commission Régionale Nord à Mr. le Chef de la Mission
de transport, en Belgique, dont vous avez reçu copie (3ex)
relative à l'aménagement des bureaux visés en marge ,
vous imputerez les dépenses correspondantes sur le compte

E P N° 10.129 .
I I

Vous aurez à m'adresser, dès que possible,
un dessin figurant, en rose, les travaux réalisés ainsi
que le devis détaillé des dépenses faites en vue de la
présentation, en régularisation, de ce projet , au D.C.F.

*Veuillez en outre, civilité au Wyckaux
a' libéra de suite les bureaux qu'il
occupe dans cet immeuble et au cas
du nécessaire fait avant le 1er de
la prochaine semaine*

Yours

T.B. *Saloueuem* LILLE, le 16 Mars 1940

8^{me} N° *Divers*
Sub. N° *Divers*

V.B/N va 4

VALENCIENNES

Monsieur l'Ingénieur en Ché

Aménagement des anciens
bureaux de l'Arrondissement
Voie pour R.G

=====

Suite à votre note V.B/N dv du 12
courant relative à l'affaire visée en
marge.

Je vous informe que les pièces occu-
pées par M. YCKAERT sont libérées.

SCE CENTRAL
18 MARS 1940

l'Ingénieur de la Voie

sey

u: bigier
173

3 u. Drint Aubin
u. Perron

noté
CLASSER

V.B.N.d.b.

18 Mars 1940

18 CLASSER

u. Tarkas

17/3 11 20 1

ETAT-MAJOR GENERAL

4^e Bureau

POSTE du REGULATEUR GENERAL
de ST-QUENTIN

N° 832/B

P.C. le 9 Mars 1940.

ANNEXE

Le Capitaine SYETTE de VILLETTÉ
Régulateur Général de ST-QUENTIN.

NORD TRAVAUX	
Service Central	
27 AVR 1940	
Rep. <i>L</i>	Places
F. 2138	Y

à Monsieur le Commissaire Militaire
de la Sous-Commission 35.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus une note et un croquis
résumant les décisions prises le 5 Mars à VALENCIENNES, en présence
de votre représentant et concernant l'aménagement des bâtiments de
l'arrondissement Voie et Bâtiments.

Suivant les instructions de la Commission Régionale NORD, ces
aménagements doivent être réalisés par vos soins dès que possible.

P. :

NOTE concernant les aménagements intérieurs à réaliser immédiatement dans le Bâtiment de l'Arrondissement VOIE et BATIMENTS en gare de VALENCIENNES en vue de son occupation par le R.G. ST-QUENTIN.

-:-:-:-:-:-:-

Travaux à effectuer

TELEPHONE.

- 1°) Spécialisé - a) Modifier le standard de la gare pour adjoindre 4 directions aux 8 existantes (JEUMONT, AMIENS, DOUAI, LILLE, BLANG-MISSERON, ST-QUENTIN, AULNOYE, Bureau de la Commission Gare de VALENCIENNES)
- b) Poser quatre lignes pour liaison directe du standard spécialisé de gare aux Bureaux suivants :
- 1°) - Bureau du R.G.
 - 2°) Section liaison
 - 3°) Section acheminement
 - 4°) Bureau du Régulateur avancé de communications.
- Ces lignes seront prêtes à être branchées sur le Standard
- c) Pose de quatre appareils mobiles aux emplacements fixés au plan
- 2°) P.T.T. a) Pose de deux circuits reliant le Central du bâtiment de l'arrondissement VOIE et BATIMENTS au central P.T.T.
- b) Pose de quatre appareils mobiles aux emplacements fixés au plan et liaison de ces appareils au central du bâtiment.
- 3°) Téléphone de Gare
- a) Vérification du bon état des deux circuits existants entre le central de Gare et le central du bâtiment.
 - b) Pose de deux appareils mobiles,
 - un dans le Bureau acheminement
 - un dans le Bureau du Technique

Pour les emplacements de ces appareils, voir le plan joint.

Les liaisons devront être réalisées dans la 1/2 journée lorsque l'ordre en sera donné.

ECLAIRAGE. Poser une lampe ou un diffuseur aux emplacements marqués sur le plan au Rez-de-Chaussée et au 1er étage et une lampe dans les 2 pièces du 2ème étage côté du bâtiment opposé au bâtiment des voyageurs.

ENTRETIEN. Les locaux devront être mis en état d'occupation immédiate, pièces balayées, vitres propres, lavabos nettoyés et maintenus également dans cet état.

-:-:-:-:-:
Région du Nord
-:-:-

Exploitation

5ème Arrondissement
BM N° 292

ANNEXE

Le 6 Mars 1940.

Sous-Commission N° 35

à Commission Régionale NORD.

NORD TRAVAUX	
Service Central	
27 AVR 1940	
Rec ^r <i>L</i>	Pièce
N° 2138	

Comme suite à la copie de votre C.R.N. 706 à M. le Chef de la Mission de transport en date du 2 Mars 1940, les représentants du R.G. de ST-QUENTIN ont visité hier les locaux précédemment occupés par l'Arrondissement de la Voie de VALENCIENNES. Ils ont décidé d'occuper les locaux ci-dessous :

REZ-de-CHAUSSEE

Bureau des Employés	-	Affectation - Bureau des Secrétaires et Dactylos
Bureau de M. CLOUET	-	- Bureau des Plantons
Bureau de M. ADINE	-	- Salle d'attente

1er ETAGE

Bureau de M. HARDY	-	- Bureau du R.G.
Bureau des Employés	-	- Bureau des Acheminements
Bureau de M. MERCK	-	- Bureau des Liaisons
Bureau de M. BONDEEL	-	- Bureau du Technique Conseiller du R.G.

2ème ETAGE

Appartement du gardien	-	- Local pour le personnel troupes.
------------------------	---	------------------------------------

En outre, le bureau de M. ROUBAUT serait occupé par le P.C. avancé du R.C. CREIL.

Les installations électriques à remettre en état dans ces bureaux sont les suivantes :

REZ-de-CHAUSSEE

Bureau des Employés	-	2 plafonniers
- de M. CLOUET	-	1 d°
- de M. ADINE	-	1 lampe

1er ETAGE

Bureau de M. HARDY	-	1 diffuseur
- Employés	-	2 diffuseurs
- M. MERCK	-	1 d°
- M. BONDEEL	-	1 d°

2ème ETAGE

Appartement du gardien	-	1 ampoule
------------------------	---	-----------

Les représentants du R.G. demandent l'installation des liaisons téléphoniques ci-dessous :

REZ-de-CHAUSSEE

Bureau du R.C. avancé - l appareil téléphonique relié au réseau spécialisé	
l appareil téléphonique relié au réseau P.T.T.	

1er ETAGE

Bureau des Acheminements - 1 appareil téléphonique relié au réseau spécialisé
1 appareil téléphonique relié au réseau P.T.T.
1 appareil téléphonique relié au réseau S.N.C.F.

Bureau des Liaisons - 1 appareil téléphonique relié au réseau P.T.T.
1 appareil téléphonique relié au réseau spécialisé

Bureau du Technique - 1 appareil téléphonique relié au réseau S.N.C.F.

Ces demandes entraînent la substitution du standard téléphonique spécialisé de la gare de VALENCIENNES qui devrait être complété par un tableau supplémentaire à 4 directions.

Nous transmettons copie de la présente à l'Ingénieur de la Voie à LILLE, à titre de préavis, et vous prions de nous faire connaître si vous approuvez ces propositions.

Le Commissaire Militaire,

Le Commissaire Technique,
s : JOISSON.

Le Commandant DUPONT,
Commissaire Militaire
de la S/Commission N° 35

s : DUPONT.

ANNEXE

NORD TRAVAUX	
Service Central	
27 AVR 1940	
Rep <i>L</i>	Pièce
N° 2138	4

COMMISSION REGIONALE NORD à SOUS-COMMISSION de DOUAI.

Suite à vos lettres 292 du 6 Mars et 340 du 13 Mars, relatives à l'installation à VALENCIENNES du poste avancé du Régulateur Général de ST-QUENTIN.

Nous approuvons les propositions contenues dans vos précitées, en faisant, toutefois, observer que le poste téléphonique spécialisé, prévu au Bureau des Liaisons, est inutile.

Nous transmettons à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments, pour exécution, la copie de vos lettres en lui demandant de faire procéder d'urgence aux installations prévues.

Le Commissaire Militaire

Signé: ROUX

Le Commissaire Technique

Signé: DEGARDIN

5
COMMISSION RÉGIONALE NORD -
DES CHEMINS DE FER

N° 1432 / CRN

Objet:

8^{me} N° Valenciennes
Sub. N° Divers

Travaux Militaires

Commission Régionale NORD

à Monsieur le Chef du Service de
la VOIE et des BATIMENTS

29 MARS 1940

1148

NORD TRAVAUX	
Service Central	
27 AVR 1940	
Rep. <u>L</u>	Pièce
N° 9188	8

Suite à transmission 706/CRN du 18 Mars.

Contrairement aux indications qui vous
ont été données concernant l'installation
du téléphone spécialisé, nous vous prions
de vouloir bien prévoir un appareil dans le
bureau de liaison du Régulateur Général
avancé à VALENCIENNES.

Le Commissaire
Militaire,

Le Commissaire
Technique,

29 MAR 1940

h. N'gier
h. Hamard

3 h. Wagner
h. Savit le Buis
m. Dufekay

m 5/4

29 MAR 1940

Le 29/3/1940
à l'ordre de l'ingénieur en chef
du Service de la VOIE et des BATIMENTS
à Valenciennes

Le 29/3/1940
à l'ordre de l'ingénieur en chef
du Service de la VOIE et des BATIMENTS
à Valenciennes

Sortie en cours

CRASSER

Stg/40
2/2/40
fait date
Décalque pour M. Tefferkorn
Copie à M. Stéph. Aubin (M. Bardin) *Annexe*
Copie à M. Roussel *fait*



V.B.N. de 33. 3737

Valenciennes

Concernement, pour le
R.G de St Quentin, des
locaux de l'ancien
Arrondissement de la Voie
et des Bâtiments

Installations électriques

Crussee
1 copie de lettre

13 AVR. 1940

façant

7 AVR 1940

façant

NORD TRAVAUX	
Service central	
RCM	LS
N°	Pièce

7 AVR 1940

LS

Pièce

N°

9

2138

Chief du 4^{me} Arrondissement de la Voie
à Salle.

Suite à ma transmission du 23 mars

1940 relatif au projet visé en sautage
et à la ^{copie à la poste de la} commission Régionale Nord en date du 23
mars 1940 donc ^{copie à la poste} Jeuilly réalisé dans le plus bref délai,
en accord avec le sous Commissaire de Douai,
les installations téléphoniques et les modifications
d'éclairage électrique prévu dans les locaux
de l'ancien arrondissement de la Voie de
Valenciennes, suivant programme joint à
ma transmission du 23 mars précitée.

Vous vous rapprochez ^{aussitôt} que possible
de l'administration des P.T.T. pour ce qui
concerne l'installation des tableaux spécialisés
supplémentaires et des relations téléphoniques
avec le réseau P.T.T (relations principales et
supplémentaires)

Vous aurez à adresses d'urgence à
la subdivision des Etudes des Installations
Électriques, vos propositions concernant les
travaux à réaliser par vos soins (relations
secondaires avec le réseau spécialisé, relations
avec le réseau S.N.C.F., fourniture des appareils
pour les installations P.T.T., modifications des

installations d'éclairage électrique) ainsi que le devis relatif aux travaux à effectuer par les P.T.T.

DÉPENSES :

M. Teuzse

Préci d'indiquer le
numéro du compte E.P.

fait par

Les dépenses, donc le détail vous sera
donné ultérieurement, seront imputées sur le
compte E.P. n° 10143.

un

→

S. Ingénieur en chef de l'Entretien.

nb

un 614

un

Da

CLASSEER

27 AVR 1940

le 18 mars 1940.

L/2138 9

COMMISSION RÉGIONALE NORD
des CHAMPS de FER

N° 706/ CHF

ANNEXE

COPIE RÉGIONALE à Monsieur le Chef du Service des
Etats-Majors et des Bâtiments,

des lettres N° 292 du 6 mars et N° 340 du 13 mars de la Commission Régionale de NORD, en le priant de bien vouloir bien faire le nécessaire pour faire procéder d'urgence à la réalisation des installations prévues. Comme il est dit dans la lettre dont copie ci-dessous, adressée à la Commission Régionale de NORD, il ne sera pas posé d'appareil téléphonique spécialisé dans le bureau des liaisons.

Les postes du spécialisé qu'il est prévu d'installer entraîneront, comme il est demandé, l'installation d'un tableau supplémentaire à quatre directions.

Vous nous prions de faire le nécessaire auprès de l'Administration des P.T.T. à ce sujet.

Le Commissaire militaire,

Le Commissaire Technique adj.¹
de la Commission Régionale Nord
des Champs de Fer
"GUILLERIN"

Baudouin

SOCIÉTÉ NATIONALE
des
CHAMPS DE FER FRANÇAIS

Région du NORD

Exploitation

3^{ème} Arrondissement

BN N° 340

B.2

Le 17 mars 1940.

PARIS-COMMISSION 39

à BUREAU DES MÉTIERS NORD

Suite à notre lettre N° 292 du 6 mars et à la vôtre N° 706 CHF du 13 mars.

Nous avons reçu la lettre ci-jointe du Poste Régulateur Général de ST-QUENTIN concernant les aménagements intérieurs à réaliser dans les locaux précédemment occupés à VILLEFRANCHE par l'Arrondissement de la Voie.

Nous en adressons une copie à l'Ingénieur de la Voie à LILLE et nous vous prions de bien vouloir nous faire connaître votre décision sur le projet qui nous est soumis.

Le Commissaire militaire adj¹

SI

Le Commissaire Technique
adj. GUILLERIN

Val. N° 22

PARIS, le 23 mars 1940.

COPIE à Monsieur VILLEFRANCHE
BUREAUNATION
COLLAVILLE
INCHECQ
SAINT-ALBAN
SAINT-PIERRE
MIRAMONT
MONTAIGNE
"GUILLERIN"suite à ses instructions du
12 mars 1940.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL

D.A.C. le 9 Mars 1940.

4^e Bureau

NOTE du RÉGULATEUR GÉNÉRAL
de ST-QUENTIN

Le Capitaine SIETZ de VILLATIN
Régulateur Général de ST-QUENTIN.

N° 932/2

A Monsieur le Commissaire Militaire
de la Sous-Commission 35.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus une note et un croquis
résumant les décisions prises le 5 Mars à VALANGINNES, en présence de
votre représentant et concernant l'aménagement des bâtiments de l'arras-
disement Voie et Bâtiments.

Suivant les instructions de la Commission Régionale NCND, ces
aménagements doivent être réalisés par vos soins dès que possible.

P. 1 *****

SOINS CONCERNANT LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS À RÉALISER IMMÉDIATEMENT DANS LE BÂTIMENT DE L'ARRONDISSEMENT VOIE ET BÂTIMENTS EN GARE DE VALENCIENNES EN VUE DE SON OCCUPATION PAR LE R.G. ST-JEAN-PIERRE

Travaux à effectuer

Téléphones

- 1^{er}) Spécialisé - a) modifier le standard de la gare pour adjoindre 4 directions aux 5 existantes (JUNION, A. ISLE, DOUAI, LILLE, BLAIS-EN-VERDUN, ST-QUENTIN, AULNOY, Bureau de la Commission Gare de VALENCIENNES).
b) Poser quatre lignes pour liaison directe du standard spécialisé de gare aux bureaux suivants :
1°} - Bureau du R.G.
2°} - Section liaison
3°} - Section acheminement
4°} - Bureau du Régulateur avancé de communications.

Ces lignes seront prêtes à être branchées sur le standard.

- c) Pose de quatre appareils mobiles aux emplacements fixés au plan.

- 2nd) P.T.T. - a) Pose de deux circuits reliant le Central du bâtiment de l'arrondissement VOIE et BÂTIMENTS au central P.T.T.
b) Pose de quatre appareils mobiles aux emplacements fixés au plan et liaison de ces appareils au central du bâtiment.

3rd) Téléphone de Gare -

- a) Vérification du bon état des deux circuits existants entre le central de Gare et le central du Bâtiment.
b) Pose de deux appareils mobiles,
 un dans le Bureau acheminement
 un dans le Bureau du Technique.

Pour les emplacements de ces appareils, voir le plan joint.

Les liaisons devront être réalisées dans la 1/2 journée lorsque l'ordre en sera donné.

ÉCLAIRAGE.

Poser une lampe ou un diffuseur aux emplacements marqués sur le plan au Bas-de-Chaussée et au 1^{er} étage et une lampe dans les 2 pièces du 2nd étage côté du bâtiment opposé au bâtiment des voyageurs.

NETTOIEMENT.

Tous les lieux devront être mis en état d'occupation immédiate, pièces balayées, vitres propres, lavabos nettoyés et maintenus également dans cet état.

Le 6 Mars 1940.

Région du NORD

Sous-Commission n° 35

à COMMISSION REGIONAIRE NORD

Exploitation

5^{ème} Arrondissement

—

BU N° 292

Comme suite à la copie de votre C.R.N. 7/06 à M. le Chef de la Mission de Transport en date du 2 Mars 1940, les représentants du R.G. de DI-UNIVIL ont visité hier les locaux précédemment occupés par l'Arrondissement de la Voie de VALENTINES. Ils ont décidé d'occuper les locaux ci-dessous :

REY-DE-CHAUSSEE

Bureau des Employés	-	Affectation - Bureau des Secrétaires et Des tylos
Bureau de M. CLOSET	-	- Bureau des Plantes
Bureau de M. ARDIE	-	- Salle d'attente

1^{er} étage

Bureau de M. HARDY	-	- Bureau du R.G.
Bureau des Employés	-	- Bureau des Accès
Bureau de M. MERCK	-	- Bureau des Liaisons
Bureau de M. BONNEAU	-	- Bureau du Technique Conseiller du R.G.

2^{ème} étage

Appartement du gardien - - - Local pour le personnel troupe.

En outre, le bureau de M. MURAUZ serait occupé par le P.C. avancé du R.G. CHAILLÉ.

Les installations électriques à remettre en état dans ces bureaux sont les suivantes :

REY-DE-CHAUSSEE

Bureau des Employés	-	2 plafonniers
- de M. CLOSET	-	1 d"
- de M. ARDIE	-	1 lampe

1^{er} étage

Bureau de M. HARDY	-	1 diffuseur
- des Employés	-	1 diffuseur
- M. MERCK	-	1 d"
- M. BONNEAU	-	1 d"

2^{ème} étage

Appartement du gardien 1 ampoule

Les représentants du R.G. demandent l'installation des liaisons téléphoniques ci-dessous :

.....

1^{er} étage
Bureau du R.C. avancé - 1 appareil téléphonique relié au réseau spécialisé
1 appareil téléphonique relié au réseau P.T.T.

1^{er} étage

Bureau des Acheminements - 1 appareil téléphonique relié au réseau spécialisé
1 appareil téléphonique relié au réseau P.T.T.
1 appareil téléphonique relié au réseau S.N.C.F.

Bureau des Liaisons - 1 appareil téléphonique relié au réseau P.T.T.
- 1 appareil téléphonique relié au réseau spécialisé

Bureau du Technique - 1 appareil téléphonique relié au réseau S.N.C.F.

Ces demandes entraînent la substitution du standard téléphonique spécialisé de la gare de VILLEURBANNE qui devrait être complété par un tableau supplémentaire à 4 directions.

Nous transmettons copie de la présente à l'ingénieur de la Voie à LILLIEN, à titre de préavis, et vous prions de nous faire connaître si vous approuvez ces propositions.

Le Commissaire militaire,

Le Commandant DUMONT,
Commissaire militaire,
de la 5/Commission N° 35

s : DUPONT

Le Commissaire Technique,
s : JOLISSE

COMMISSION REGIONALE NORD

La SOUS-COMMISSION de Douai.

Suite à vos lettres 292 du 6 Mars et 340 du 13 Mars, relatives à l'installation à VALENCIENNES du poste avancé du Régulateur Général de ST-MONTIN.

Nous approuvons les propositions contenues dans vos précitées, en faisant, toutefois, observer que le poste téléphonique spécialisé, prévu au Bureau des Machines, est inutile.

Nous transmettons à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments, pour exécution, la copie de vos lettres en lui demandant de faire procéder d'urgence aux installations prévues.

Le Commissaire militaire

Signé : ROUX

Le Commissaire Technique

Signé : DUGREIN

Décalque à M^r SAINT AUBIN

(M. BRUNOIS)

Copie à M. SAINT-AUBIN (M. PARLEBAS)

Copie à M. PEFFERKORN, qui a préparé les instructions du 13 Avril 1940

Copie à M. ROUSSEL, pour avis de A.

Copie à M. VENZAC, pour avis de A.

VB. N. dv

VALENCIENNES

Aménagement,
pour le R.G. de St-Quentin
des anciens bureaux
de l'Arrondissement de la

Voie

St Valenciennes
Sub. N° *Travaux de la*
Travaux militaires

Monsieur DELEHAYE,

Chef du 4^{ème} Arrondissement de la Veie à LILLE

Mes instructions dl. du 13 Avril 1940 veus ont prescrit
d'imputer sur le compte E₁ P₁ n° 10.143 les dépenses à engager
pour les installations téléphoniques et les modifications
d'éclairage électrique que comporte la réalisation du projet
visé en marge.

Or, un compte E₁ P₁ n° 10.129 vous a déjà été ouvert,
pour l'exécution de ce projet, par mes instructions dv. du
12 Mars 1940.

A { Veuillez prendre note que toutes les imputations sont
à faire sur le compte E₁ P₁ n° 10.129 et que le compte E₁ P₁
n° 10.143 est annulé.

D'autre part, vous voudrez bien me faire parvenir, dès
que possible, les renseignements qui vous étaient demandés
par ma note susvisée du 12 Mars 1940.

CLASSEUR

MP

NORD TRAVAUX	
Service Central	
27 AVR 1940	
Par	L
N°	9138
Pièce	10

17 AVR 1940
fait auto

2812

34

S^{ee} Valenciennes
 Subd^{ee} 21 vers
 Grands militaires

LILLE, le 11 Mai

12

1940 E.-VB-Nord
 Service Régional

15 MAI 1940

Rép^{ee} Et
 N° 2128Pièce
 11

Monsieur DEMAUX,
 Ingénieur en Chef de l'Entretien

VALENCIENNES

Aménagement des
 anciens bureaux
 de l'Arrondisse-
 ment de la Voie
 pour R.G.

I plan
 I relevé de
 dépenses
 I état V.I34I

Suite à vos instructions du
 17/4/1940, concernant les travaux

d'installations téléphoniques
 et modifications d'éclairage
 électrique réalisés pour les lo-
 caux de la R.G. à Valenciennes.

Je vous adresse ci-joint

un plan reprenant les dispositions
 réalisées ainsi que le devis des
 dépenses engagées.

L'Ingénieur de la Voie,

L. Viger

155

D

J. L. Peppercom

16/mai/1940

CLASSEER

Retour au classement
 reçus également fournis
 à la Comptabilité

7 NOV 1941

Section

Valenciennes

Ligne de Douai à la frontière par Valenciennes

Subdivision No.

DIVERS

Liasse No.

Sous-liasse No.

Dossier No. 12 / Libération du cabinet médical occupé par
les Allemands.

Année 1941 Nos 2467

Année 19 Nos

Nos des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
	1941	1 4 Sept. Budot		Vigier		Ext.

*Patenciennes
deux
Libérations de Cabinet Médical
occupé par les Allemands*

Duplicata

NORD — TRAVAUX	
Service Central	
- 9 DEC 1941	
Rép ^{re} L. S.	Pièces
N° 2467	1

*Extrait du Registre de Rappels
du... 4^{ème} Année*

Année 1940

*Acte de M^{me} Oudot à M^{me} Vigier du 4.9.40
Demande d'intervention pour obtenir la libération
du Cabinet Médical -*

*Sur l'état de rappel, M^{me} Delhaye
signale que cette affaire a été renvoyée
le 3.10.40 en indiquant que le Cabinet Médical
devait être libéré le 7.10.40. Il l'a été en fait le
9.10.40.*

*Pièce non parvenue aux archives
La présente fiche est à classer en
remplacement de la pièce originale.*

CLASSER

AFFAIRES LOCALES (STATIONS)

V 892

(Répertoire L. S.)

Valenciennes

Section

Ligne de Douai à la frontière par Valenciennes

Subdivision N°

DIVERS

Liasse N°

Sous-liasse N° 11 Travaux exécutés pour les besoins de l'autorité

Dossier N° Allemande

Année 1940 Nos 2556

Année 1941 Nos 1336

Année 1942 Nos 4787

Année 1943 Nos 1657

Année 19 Nos

Nos des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
1940						
1 25 sept.	Roussel			Vigier	1	
2 8 oct.	Roussel			Selechaye	1	
1941						
3 9 juillet	Selechaye			Pefferkorn	2	
4 7 août	Demaux			Selechaye	1	
1942				Demaux	2	
5 27 mars	Selechaye			Selechaye	..	cl
6 14 avril	18 Roussel			Demaux	..	
7 20 juillet	Selechaye			Selechaye	..	cl
1943				Demaux	..	
8 29 juill.	E. B. D.			S. N. C. F.	1	
9 7 sept.	Guillaume			Cambounac	1	
10 30 oct.	Vigier			de Villele	1	
11 18 nov.	Demaux			Adine	1	

Copie, pour avis,
pour M. le Chef de la
Division des Etudes V.B.
Il Chef de la Subdivision
de la Comptabilité et de la Statistique

PARIS, le 25 Septembre 1940.

NORD - TRA

Services Continue

26 SEP 1960

V.B. / N ~~RE~~ BI

EPI 60.019

VALENCE TINNIES

Valenciennes

À LILLE

Sub. N° Divers.
les besoins de l'autorité pour
l'exécution ^{part} de la cause
Suivant feuille
Septembre N° 11574 (di)

Suivant feuille de répartition de Septembre N°11574 (District 461), le compte E.P.I (Série 85) à ouvrir est débité de la somme de 8.473,50 (807^H à 10,50) pour l'approvisionnement en eau des troupes d'occupation et des chevaux, en gare de Valenciennes.

Je vous serais obligé de faire prendre note que j'ouvre, à cet effet, le compte EPI 60.019 (85; 60.019) qui recevra les dépenses dont il s'agit.

Vous voudrez bien me faire parvenir une copie des instructions relatives à la réalisation de ces travaux et, si vous n'en possédez pas, me confirmer que vous avez saisi la Division des Etudes.

26/9/40
Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité et de la Statistique
"Roussel" 7/10/40
M. Léonard a pris note et transmis à M. Wilman,
pour avis. M. Léonard (M. Léonard)
Le Chef de la Subdivision
des Etudes de la Voie
"Sally" 7/10/40
M. Léonard 3/10/40

Copie pr. Mr. le Chef de
MM la Division des Etudes

Le Chef de la Subdivision

de la Comptabilité et de la Statistique

PARIS, le 8 Octobre 1940 AVAUX

Service Central

Copie

Recu

31 OCT 1940

L 5

VBN/gc (E)

Monsieur DELEHAYE, 2566

2

Chef du 4ème Arrondissement de la Voie,

Son No Valenciennes
Sub A/5 Divers

Travaux de l'entité pour les
besoins de l'autorité allemande

à LILLE

Commandes ci-jeintes de Mr. COUD, N°s:

IO1 du 25/9/1940 à M.M. DECAUX et ANDRIEUAU

IO2 du 25 Septembre 1940 à M.M. Henri LUSSIGNY & C°

en gare de Valenciennes

concernant la confection de portes blindées demandées par la Direction allemande.

Je vous prie de bien vouloir faire prendre note que les dépenses relatives aux travaux ci-dessus sont à imputer au compte E I P I 60.042 (85-60042).

D'autre part, vous voudrez bien faire compléter les commandes par l'indication des bâtiments où seront installées ces portes blindées.

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité et de la Statistique

M. Saint-André
M. Castelin

10/10

Recu

*Pris note et transmis à M. Castelin
pour avis, avant classement
14 octobre 1940.*

Le Chef de la Subdivision
des Etudes de la Voie

Saitt

SSR

Vu CLASSER

V. B. N. d. b.

10 14 10 1940

LILLE, le 9 JUILLET 1941.

S^{en}

Télécommunications

Subs

Deux

... Annexe

Prochainement exécuté
pour les besoins
de l'autorité
Allemande

Monsieur PEFFERKORN,

S.N.C.F. - VB - Nord

Service

27 AOUT 1941

Rép^o

Pièce

N° 1338 2

Je vous transmets ci-joint,
la traduction d'une demande de l'EBD
de LILLE, pour l'établissement d'une
relation téléphonique P.T.T. entre
le logement d'un Fonctionnaire alle-
mand situé 43 Bd Pater et la Gare
de VALENCIENNES, pour la suite que
vous jugerez donner à cette demande.

L'Ingénieur de la Voie,

W
Ch

Monsieur l'Ingénieur en Chef
Ci-jointe instruction à M. Delahaye

re
nous avons pour
le 7/8/41

E.B.O Lille

YOTs 48fbl

ANNEXE Lille le 30-6-1941

S.N.C.F. - VB - Nord

Service ~~l'Industrie~~

27 AOUT 1941

Rép. L Pièce

1936 3

A la S.N.C.F., Région du Nord
aux Tous soins de H. Altenburg.

Veuillez faire installer dans la maison du chef
du service de surveillance à Valenciennes (l'Inspecteur technique
Sedelmeier Boulevard Latép no 43) un appareil téléphonique et le faire
se relier au meuble allemand du central de la gare.

Comme l'ancien propriétaire de la maison possédait déjà
une relation téléphonique à l'entrée de poste, dont elle encore existante.

Nous vous prions de nous faire connaître dès que possible
l'achèvement de ce travail.

Crassmann.

ANNEXE

LILLE, le 26 JUILLET 1941.

S.N.C.F. - VB - Nord
Service Régional

27 AOUT 1941

Monsieur PEFFERKORN

Rép. *SL* Pièce
N° 1996 3

Le 9 courant, je vous ai transmis une demande de l'E.B.D. de LILLE, pour l'établissement d'une relation téléphonique P.T.T. entre le logement d'un fonctionnaire allemand, situé 43 Bd Pater et la gare de VALENCIENNES.

L'E.B.D. de LILLE insistant à nouveau pour que cette relation soit installée, je vous serais obligé de me faire connaître votre décision à ce sujet, aussitôt que possible.

L'Ingénieur de la Voie,

WJ

30/7

18/8
My
3103 A

18/8/41
M. X

Décalque de M. Fefferkorn

Copie à M. Rausel.

Copie à Monsieur Saint-Aubin (M. Perousset)

Copie à M. ^{H. A. G.} Altenbaden (E.B.D. Lille)

Copie à M. Grossmann (E.B.D. Lille)

Minute

Annexe

7 AOÛT 1941

S.N.C.F. - VB - Nord
Service Régional

27 AOÛT 1941

Rép. L Pièce
N° 1896 H

VB/N d. 33- 4140

Salenciennes

S^m Valenciennes

Subj^r

Divers

Monsieur Delehaye.

Travaux nécessaires
pour les besoins
de l'Administration
Allemagne

Chef du 4^e arrondissement de la Gare

à Lille.

Installation d'une relation
téléphonique d'intérêt prisé
entre le logement d'un fonction-
naire allemand, 43 Bld. Pater
et la gare de Valenciennes -

1 copie.

Comme suite à la
demande de l'E.B.D. de Lille, par lettre du
30 juillet dont copie ci-jointe, veuillez faire procé-
der à la ~~réalisation~~ ^{réalisation} du projet prisé en marge.

Travaux à exécuter

Par les soins des agents de l'Administration des P.T.T.

- Etablissement d'une ligne d'intérêt prisé
entre le central téléphonique de la gare
et le domicile du Chef du Service de la Sur-
veillance sis 43, Bld. Pater à Valenciennes.

Par les soins -

- Installation d'un poste téléphonique au
domicile du fonctionnaire prisé.

- Raccordement de la ligne posée par les
P.T.T. à ce poste et au meuble allemand
du central de la gare

Vous demanderez par B.I. au magasin, le
matériel nécessaire compte tenu de vos ressources locales.

Les démarches nécessaires auprès de l'Adminis-
tration des P.T.T. seront effectuées par les soins de
la Subdivision des Installations Électriques.

Dépenses.

Les dépenses correspondantes seront imputées
sur le compte E.P. N° 60232 de la série 85

M. Léclerc a signé l'exposition / Le chef de la Direction de l'Entretien

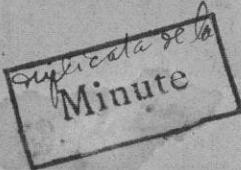
M. Rausel.
Priéte d'indiquer le
numéro du compte E.P.

Décalque à M. PEFFERKORN

Copie à M. ROUSSEL

- M. SAINT-AUBIN (M. Perrouset)
- M. HARDY BESER (E.B.D. Lille)
- ~~POUR ENVOI A LA COOPERATION~~

ANNEXE



PARIS, le - 7 AOUT 1941

copy

S.N.C.F. - VB - Nord
Service Régional

27 AOUT 1941

Rép. <i>L</i>	Pièce
N° 1336 4	

M. ROUSSEL

Monsieur DELVER Y.

Prière d'indiquer le N° Chef du 4ème Arrondissement de la Voie,
du compte E₁ P₁. à LILLE.

V. INSTRUCTIONS

Installation d'une relation
téléphonique d'intérêt privé
entre le logement d'un
fonctionnaire allemand, 45
boulevard Pater et la gare
de Valenciennes

Comme suite à la demande de l'E.B.D. de Lille, par lettre
du 30 Juin dont copie ci-jointe, veuillez faire procéder à la
l'installation visée en marge.

TRAVAUX A EXÉCUTER -

Par les soins des agents de l'administration des P.T.T. -

- Etablissement d'une ligne d'intérêt privé entre le central
téléphonique de la gare et le domicile du Chef du Service de
la Surveillance, sis 45 Boulevard Pater, à Valenciennes.

Par vos soins -

- Installation d'un poste téléphonique au domicile du fonctionnaire sus-visé.
- Raccordement de la ligne posée par les P.T.T., à ce poste
et au numéro allemand du central de la gare.

Vous demanderez par R.I. au magasin le matériel nécessaire,
compte tenu de vos ressources locales.

Les démarches nécessaires auprès de l'Administration des
P.T.T. seront effectuées par les soins de la Subdivision des
Installations Électriques.

DEPENSES -

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le compte
E₁ P₁ N° 60232 de la série 85.

Le Chef de la Division de l'Entretien,

Signé: LECLERCQ

VBN/va

VALENCIENNES

Valenciennes
Divert Lille, le 27
travaux exécutés
pour les besoins
Agrandissement de la cantine militaire.
de l'autorité
allemande

S.N.C.F. - VB N° 4
Mass 1942

3 AVR 1942

11

4787

Monsieur l'Ingénieur en chef

VOIE-BÂTIMENTS

31 MAR 1942

SECRÉTAIRE

Je vous informe que les autorités d'occupation envisagent l'agrandissement de la cantine militaire de la gare de Valenciennes suivant les indications reprises au plan ci-annexé.

Je me suis rapproché de mon Collègue du 5ème Arrondissement de l'Exploitation à Douai, afin de savoir s'il n'avait pas d'objection à la réalisation de ces travaux, et celui-ci vient de m'aviser qu'il saisisseait Mr l'Ingénieur en Chef Chef de la Division des Etudes Ex.

La réalisation de ces travaux entraînera une dépense de 5.000frs de main d'œuvre, suivant détail repris à l'estimation ci-jointe, les autorités allemandes s'étant offertes à nous fournir les matériaux (bois pour cloisons et tubes en fer galvanisé pour alimentation et écoulement des eaux).

Cette installation n'étant d'aucune utilité pour l'exploitation de la SNCF, j'interviens auprès de l'EBD. pour obtenir le bon de réquisition nécessaire.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître la série et le N° du compte qui devra supporter les dépenses pour l'exécution de ces travaux.

l'Ingénieur Ppal de la Voie,

TSVP

VB.N.-d-b

B

COMPTA 24

-8AVRG 24

V.B. NORD

7/4/42

Valenciennes

agrandissement

de la cantine militaire

transmis à M. Bonnel
avec prire d'inviter à M.

Delehaye le n° de compte E.P.

de la serie 85 qui sera recou

les imputations

le 7/4/42

A. Barth

✓ B/Ngc(B)

Valenciennes

agrandissement
de la cantine militaire

E.S.P. 60.354

L.S. n° 4787/5

transmis, pour classement,
à la Subdivision du Personnel
et du Secrétariat.

Le 7/4/42 Tigré, Delehaye et
Merek sont avisés ce jour de
l'ouverture du compte E.S.P. 60354

14/4/42

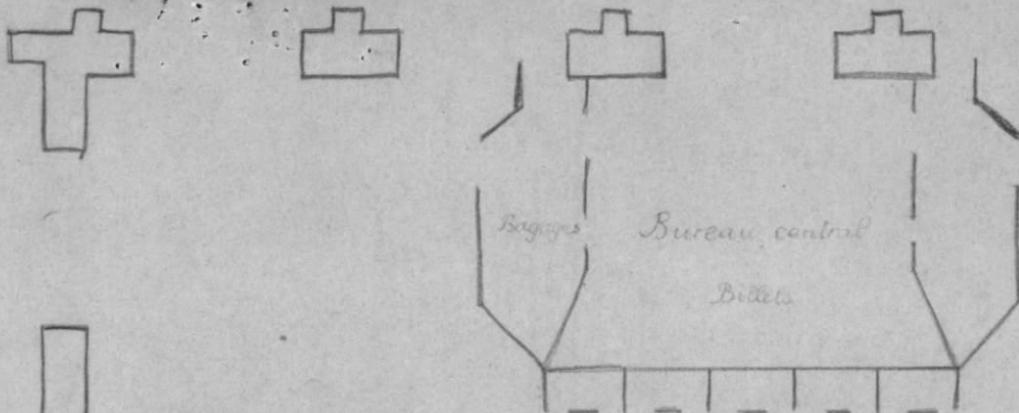
Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité

Recu

Chapelle

GARE DE VALENCIENNES

SALLE DES PGS PERDUS



Taxiphone

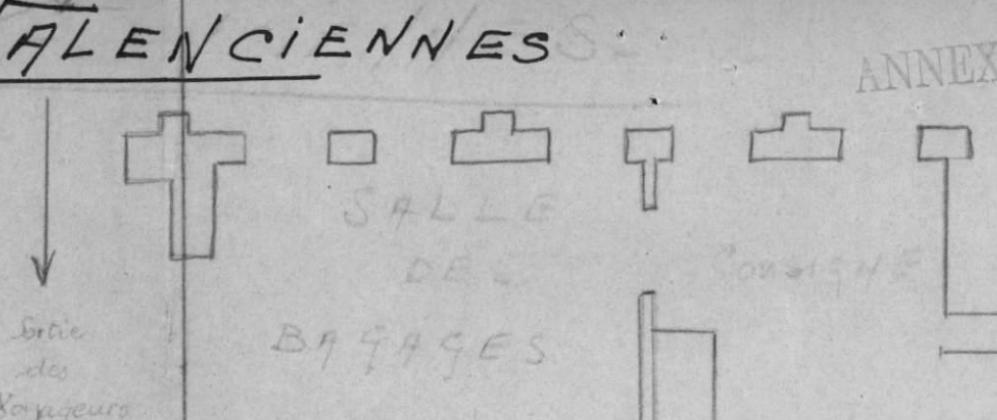
Feuilles moulées AL

Plan cadran

Caméscope

CANTINE ALLEMANDE

Côte Cours aux Voyageurs



ANNEXE



ANNEXE

OBJET DES DÉPENSES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES	
			Partielles	Blocales
<u>GARE de VALENCIENNES</u>				
— Bâtiment des Voyageurs.				
-Agrandissement de la cantine Militaire				
Allemande-située-dans la Salle des Bagages du E.P. 6666-----				
-Main d'oeuvre pour mise en place des cloisons en menuiserie destinées à l'agrandissement de la Cantine et dépose de l'ancien bureau du Caissier de la Gare	200h	10,10		2020,00
- Peinture à l'huile 2 couches intérieures et extérieure des nouveaux locaux	200m ²	10,00		2000,00
- Alimentation en eau				
-Mise en place des tuyaux en fer pour l'amenée d'eau dans les nouveaux locaux.	24h	10,10		242,40
-Evacuation des eaux	16h	10,10		161,60
				4424,00
			A valoir.....	576,00
-Déplacement de la guérite du sémaphore à exécuter par le Service des P.T.T.				5000,00

SL
PARIS, le 14 Avril 1942

Copie

V.B.N.G.(Bi)

VALenciennes

EPI 60354

S^{me} Valenciennes
Subd^{me} Bivex,
travaux effectués
pour les derniers à M. l'Ingénieur en Chef
(Dossier LS n° 4787 - Pièce 5)

Je vous prie de vouloir bien faire prendre note que les dépenses nécessitées par l'agrandissement de la cantine militaire de la Gare de VALENCIENNES doivent être imputées sur le compte EPI 60354, de la série 85.

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité
"ROUSSEL"

Copie pour avis,

pour Monsieur le Chef de la Division
des Etudes V.B.

Mr. Castelin

14/4/42

*Transmis à M. Hardy avec prire de m'adresser
le bon de réquisition, n° 243/42 a
M. l'Ingr en Chef demande*

24/4/42

Monsieur le Chef du 4^e Arr

V.B.

15/4/42

à LILLE

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

15/4/42

V.B.N.G.(Bi)

VALenciennes

Agrandissement de
la cantine Militaire

E¹P¹ 60354

Rille, le 27 juillet 1942.

Monsieur Castelin, chef de la
Section du Bâtiment
à Valenciennes.

En vous retournant la note à jointe
L.S. 4787-6, je vous informe que le
projet visé en marge n'a pas été réalisé
et ne le sera pas, pour le moment du
moins. La majorité partie du personnel
allemand de la cantine est parti et
cette dernière ne fonctionne qu'au ralenti
actuellement.

Dans le cas où l'autorité allemande
demanderait à nouveau la réalisation
de ce projet, je réclamerai le bon de
réquisition que je vous ferai parvenir dès
réception.

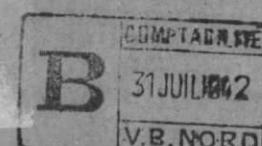
L'Ingr en Chef demande

Transmis à M. M. Merck

Rouen

Saint-André

Le 29 juillet 1942



Le 29 juillet 1942

Lille, le 20 juillet 1942

Mo's

Kalanicum

V. B. N. v. 2

Sub

at one
Divers

Palaeoines

Rec. 1920 N° 4787 7
Suite à cette note V.B./N. d.L 3 3/4 x 3
du 29 juillet écoulé, relative à l'affaire
rappelée en marge.

Je vous informe qu'il y a un
bien de réclame aux autorités alle-
mandes de tout-matière pour
un autre cube de bois (sapin)

YOKO SAKAMOTO

2200-100

M. Merck

N. Tigris

W. Peltikorn ²⁰

13 May

MEMORIAL PRINCIPAL DE LA VIDA

Pièce en retour au
classement.

M. Delbauge a été invité
par note VBN dl 33/4003 du
3 Février 1943, à reclamer les
bons matériels aux autorités
allemandes.

• 1 MARS 1942

八

MS. A. 1.2

CS	SOI Peu émaillées	Annex
BD-Lille-41 T 6		NORD TRAVAUX
Sub	Divers	Service Central
Travaux exécutés à Lille, le 29-7-43		22 OCT 1943
OBJET: 500 pétale pour chevaux en gare de Valenciennes		Ref. 25 Pièce 8 1654
Référence: Facture de la SNCF du 31-5-43		

~~La facture ci-jointe vous est retournée.
Vous établissez ici une facture de 72.791.50~~

Il s'agit dans le présent cas du remplissage de citernes situées sur les quais 2 et 3 en gare de Valenciennes en eau potable par les agents SNCF pour abreuver les chevaux.

Etant donné que ces travaux sont incorporés aux frais de transport Wehrmacht pour lesquels la SNCF touche tous les jours un forfait de la Wehrmacht, il ne peut être établi de facture spéciale pour ces frais accessoires.

Nous vous prions de ce fait de ne plus nous adresser a l'avenir des factures de cette espèce.

(a) Borschedorf.

Valenciennes.

Lille, le 17 Août 1943

Fourniture d'eau aux troupes d'occupation.

Copie à Monsieur ROUSSEL,
Chef de la Subdivision de la Compta-
lité à PARIS.

comme suite à sa note du 31 Mai écoulé.
En retour facture en 4 exemplaires.

Le Chef d'Arrondissement

May

Dear letter of
2-9-43 to
Mr. Cambardella

~~CLASSER~~

TRAVAUX ET SURVEILLANCE
DISTRICT
DE
VALENCIENNES

ANNEXE

Talercum 6 11/11/41

NORD TRAVAUX	
Service Central	
22 OCT 1942	
Ref. LS	PIECE
1657	8

6.00019

Bon de Requisition
dépense de mair d'eau pour l'approvisionnement
en eau des troupes d'occupation et de leurs
chevaux en gare de Valenciennes

Mois	année	Nombre de chevaux	Montant	Observations
Septembre	1940	807"	8473,50	
Novembre	1940	497"	5223,75	
Décembre	1940	426,50	4478,75	
Janvier	1941	180"	1890*	
Février	1941	240"	2424*	
Mars	1941	378"	3817,8	
Avril	1941	590,87"	5959,2 909.	
Mai	1941	450"	4745	
Juin	1941	507"	5120,7	
Juillet	1941	401"	4090,5	
Août	1941	624,4	4169,2	
Septembre	1941	203,4	2014,4	
Octobre	1941	71,3	790,8*	
			48.387,00	
			53437,00	
			101814,00	
			63.099.	

Trésorier Truffin
G. R. du 12.11.41

Trésorier 18/90

63.099.



Copie à Rouen

Recyclo - modérante

Paris 7 SEPTEMBRE 1943

Minutie

Rec. Annexes of Garafing

W.B.H. / pg

Grande Valenciennes

Approvisionnement en
eau potable des
trains de troupes
d'occupation et de
leur chauffe.

S^e Valenciennes
Subj. Divs

Travaux effectués pour
les besoins de l'autorité
Allemande

NORD TERVAUX	
Service Central	Central
22 OCT 1943	
Rep. LS	Pièce
N° 1654	9

Pour le ravitaillement en eau potable
des trains de troupes de passage en grande
Valenciennes, les autorités allemandes ont
fait disposer sur les quais de la gare des
troués à eau dont le remplissage est
effectué (au sac) à la demande de ces
autorités par le personnel du service de la voie.
Le document ci-joint dont la copie est
ci-jointe ayant été obtenue du
service 405^{er} demandeur, un extrait de
72.791^{er} a été présenté à l'EBD de Lille

Par note du 29 juillet dont la copie
est également ci-jointe, l'EBD de Lille
connaît qu'il ne peut être donné de
à ce membre, ces dépenses étant comprises
dans le forfait réglé ^{à la SNCF} par la Wehrmacht
par ses transports militaires.

Il vous sera obligé de vouloir bien
faire examiner et me faire connaître
si cette dépense est bien à considérer
comme couverte par les autres de transports
militaires.

07/09/43

Décalque pour M. de VILLEFLÉ

Paris, le 7 SEPT. 1943

YG

Copie à M. ROUSSFL

ANNEXE

MINUTE

7 Sept 1943

NORD TRAVAUX	
Service Central	
22 OCT 1943	
REP. <i>Le S</i>	Pièce
N° 1684	9

V.B.N. vg

Gare de Valenciennes

Approvisionnement en eau potable des trains de troupes d'occupation et de leurs chevaux.

Monsieur le Directeur,

Pour le ravitaillement en eau potable des trains de troupes de passage en gare de VALENCIENNES, les Autorités Allemandes ont fait disposer sur les quais de la gare des tonnes à eau dont le remplissage est effectué (au seu) à la demande de ces Autorités par le personnel du Service de la Voie.

- 2 -

Un bon de réquisition dont la copie est ci-annexé ayant pu être obtenu du Service Allemand demandeur, un mémoire de 72.791¹ a été présenté à l'E.B.D de Lille.

Par note du 29 Juillet dont la copie est également ci-annexée, l'E.B.D de Lille nous fait connaître qu'il ne peut être donné suite à ce mémoire, ces dépenses étant comprises dans le forfait réglé à la S.M.C.F. par la Wehrmacht pour ses transports militaires.

Je vous serais obligé de vouloir bien faire examiner et me faire connaître si cette dépense est bien à considérer comme couverte par les recettes de transports militaires.

Votre bien dévoué

Le Chef du Service

de la Voie et des Batiments

Signé: DEMEAUX

90/10 Décalque à M^{me} Widman ~~Mr de Villele~~ ~~Recette intérieure note du 24 septembre derni~~ ~~ci-joint au retour~~ 30 OCT. 1943 1943
MINUTE ~~Mr de Villele~~ ~~Recette intérieure note du 24 septembre derni~~ ~~ci-joint au retour~~ 30 OCT. 1943 1943
G. Brunet 1943

V. D. N. dm
Valenciennes

Afforvoisement
en eau potable des
trains de troupe à l'occupation
et de leurs chevaux

24 octobre au
M. de Villele
Mr de Villele
Recette intérieure note du 24 septembre derni
ci-joint au retour
5 NOV 1943

22 OCT 1943

1^o que les tonneaux destinés au ravitaillement en eau
pour les troupes et de leurs chevaux (5 tonneaux sur le 2^e quai et 6 tonneaux
sur le 3^e; capacité unitaire 700^l environ) ont été installés par
les agents de la Reichsbahn lorsque ceux-ci géraient la gare
de Valenciennes. ^{le 1er octobre} les tonneaux étaient remplis par des canotiers,
au moyen d'une cuve mobile
2^o que cette façon de faire est abandonnée depuis fin 1941,
à la suite d'accords verbaux entre les services locaux français et
le chef de gare allemand. Lorsque, exceptionnellement, un train
avait ~~pu~~ être ravitaillé en eau, il est garé à proximité de
la Halle à abreuver. Les tonneaux de quai sont, à présent,
inutilisables.

3^o que l'installation d'une cuve mobile par tuyaux sous
les quais canelés de la gare de Valenciennes nécessiterait de
graves travaux de démolition et de parages, et causerait une certaine
gêne, ces quais étant très fréquentés par le public. ~~Cependant, il~~
~~existe une conduite d'eau potable après les portes à abreuver.~~
La dépense à engager pour l'installation de 12 puis d'eau serait de l'ordre de 70.000 Fr.
15/10 18/10 ^{Le chef de la Direction des installations de tonneau} ^{12/10/43}

Minute
DUPLICATA

11/6
28/09/43

Paris, le 30 octobre 1943

J. Brunet

ANNEXE

S.N.C.F. - VI - N°	
Service. Région.	
5 NOV 1943	
RE	L
N° 1037 11	

M. M. dm

VALENCIENNES

Apprévisionnement en eau
potable des trains de
troupes d'occupation et
de leurs chevaux

Monsieur de VILLEME,

Cl-joind en retour, suite à votre note du 24 septembre dernier,
le dossier relatif aux fournitures d'eau faites aux troupes allemandes
sur les quais de la gare de Valenciennes.

Il résulte de renseignements recueillis auprès de la Subdivision
de la Comptabilité que les frais de fourniture d'eau aux troupes d'oc-
cupation sont bien compris dans les frais de transport des troupes et
n'ont pas à être facturés.

En ce qui concerne le cas d'usages de Valenciennes, je vous
informe :

1^o- que les tonneaux destinés au ravitaillement en eau des
troupes et de leurs chevaux (5 tonneaux sur le 2^{ème} quai et 6 ton-
neaux sur le 3^{ème}; capacité unitaire 700^l environ) ont été installés
par les agents de la Reichsbahn lorsqu'eux-mêmes géraient la gare de
Valenciennes. Les tonneaux étaient remplis par des cantonniers en
moyen d'une cuve mobile;

2^o- que cette façon de faire est abandonnée depuis fin 1941, à
la suite d'accords verbaux entre les services locaux français et le
chef de gare allemand. Lorsque, exceptionnellement, un train doit
être ravitaillé en eau, il est garé à proximité de la halte d'abreu-
vage. Les tonneaux des quais sont, à présent, inutilisables;

3^o- que l'installation d'une alimentation par tuyaux sous les
quais carrelés de la gare de Valenciennes nécessiterait de gros
travaux de démolition et de réfection de pavages et causerait une
certaine gêne, ces quais étant très fréquentés par le public.

La dépense à engager pour l'installation de 12 prises d'eau en
remplacement des tonneaux, serait de l'ordre de 70 000 Frs.

Le Chef de la Division des Études V.B. *

Signé : VIGIER

décalage Paris, 24 Septembre 1943.

UBN/rg

Valenciennes

Approvisionnement
en eau potable des
trains de troupe
s'occupant et de
leurs chevaux.

Monsieur Widureau,
(Monsieur Leroux)

— 3 —
Pourriez-vous me mettre à
même de répondre à la
question posée en A de la
note ci-annexée par M^{me} le
Directeur.

Janetti

que à M. MARTIN
à M. PIERNON (2 exemplaires)
M. WARNIEZ
M. ROUSSEL
M. SIGRIST
M. POINTIN
M. THOUVENOT

Paris, 20

18 Nov. 1943

Voir
(annotations
à la suite

S.E.B.D. - 18 - Nord
Réf. 18-1111

8 DEC. 1943

Sl
1657 11

VoB.N. 487 - 2245

Types d'appareils de voie
sur les autorités d'occupation Chef du 4e Arrondissement de la Voie
à LILLE

Types N^o P^o 50084
série 65 et 951590

Tourcoing-les-Français

Valenciennes

Comme suite à la lettre du 4 mai 1943 de l'Ex.B.D. Lille relative à la dépense d'appareils de voie repris à la liste annexée à cette lettre, je vous adresse, ci-jointes en 3 exemplaires pour exécution les documents de signalisation intéressant votre Arrondissement notamment, sous teintes rose et jaune, les dispositions à réaliser savoir:

Tourcoing-les-Français

- 1^e) programme Ex.B.D. N^o 50071 signaux et Enclenchements - Croquis schématiques
- 2^e) plan N^o 7 - 1714: Poste B: tableau des enclenchements
- 3^e) plan N^o 7 - 1737: Liste des types de clés S.B.
- 4^e) dessin N^o 180 — : Poste B : schéma des enclenchements

Jointe au présent envoi, en 3 exemplaires, le nouveau tableau des
trajets (plan N^o 7 - 1715) à afficher au poste B.

Valenciennes

Programme Ex.B.D. N^o 50071 - Installation de serrures Nov. 6.

Valenciennes

En ce qui concerne la dépense de la communication 25a - 25b de la cabine N^o 6, les plans et dessins de détail correspondants vous ont été adressés respectivement par lettres d.s. 7-2097 du 3 septembre 1943 et d.s. 8-2075 du 24 août 1943 (travaux repris sous teintes terre de Sienne et jaune brûlé terre de Sienne).

MATERIEL -

En ce qui concerne le poste B de Tourcoing-les-Français, le matériel mécanique qui pourrait éventuellement vous être nécessaire pour mise en point des installations conservées serait à prélever sur les approvisionnements locaux.

1859

Le matériel S.B. ci-dessous désigné vous sera expédié d'office et d'urgence par le Magasin du Moulin-Neuf, à l'adresse du Chef de circonscription S.E.S. en gare de Tourcoing-les-Français :

A (4 cache-entrées N° 1
 (2 _____ N° 2
 (3 _____ N° 7

Veuillez, d'autre part, renvoyer aussitôt que possible, au Magasin du Moulin-Neuf, le matériel S.B. déposé et repris à l'état ci-joint en 2 exemplaires.

REPARATIONS :-

Vous les imputerez aux comptes E.P. N° 60684 (série 55) et 4590, conformément aux instructions N° (A) du 17 mai 1943 de M. ROUSSEL aux Chefs d'arrondissement (dépose de voies pour les autorités d'occupation) et N° (B) du 25 août 1943 de M. ROUSSEL aux Chefs des arrondissements 1, 2, 3, 4, (dépose d'appareils de voie).

Vous aurez, s'il y a lieu, à demander les exemplaires nécessaires de ces dernières instructions à M. ROUSSEL.

MISE EN SERVICE :

B (L'aspect extérieur de la signalisation n'étant pas modifié par l'exécution du présent projet, vous fixerez la mise en service d'accord avec votre Collègue N°. dès qu'elle aura eu lieu, vous ferez dresser les procès-verbaux d'usage.

Le Chef de la Division de l'Entretien,

Décalque à M. MARTIN

Copie à M. PIERSON (2 exemplaires) pour avis de B

M. WARMIEZ, pour fourniture, préparation et expédition d'office et d'urgence à l'adresse des chefs de circonscription S.E.S. en gare de Tourcoing les Frances du matériel S.B. repris en A

Vous aurez ensuite à suivre la rentrée du matériel S.B. repris aux états ci-joints en 1 seul exemplaire.

M. ROUSSEL, pour avis

M. SIGRIST, pour réception du matériel S.B. repris en B

M. POINTIN, pour avis

M. THOUVENOT, avec copie des annotations à M. M. WARMIEZ et SIGRIST, pour suivre l'expédition du matériel S.B. repris en A et B.

Vous aurez ensuite à suivre la rentrée du matériel S.B. repris aux états ci-joints en 1 seul exemplaire.

AFFAIRES LOCALES (STATIONS)

(Répertoire L. S.)

CHEMIN DE FER

du Nord

TRAVAUX ET SURVEILLANCE

Section

Valenciennes

Ligne de Douai à la Frontière par Valenciennes

Subdivision N° 11 Divers

Liasse N°

Sous-liasse N° 10 Utilisation de la grue hydraulique
de la halte d'abreuage

Dossier N°

Registre d'ordre

Année 1931 N° 1636

Année 19 N°

Année 19 N°

Répertoriée également à	
Son	Sub.

Nos des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
—	1931	—				
1	9 Mars 1931	Yards de Moyrand		Lettelui	1 cl	

COMPAGNIE
DU
CHEMIN DE FER
du Nord
Registre du Commerce Seine 52.293

EXPLOITATION
SERVICE CENTRAL

Référence à rappeler dans la réponse :

A. 442 / 2

PAS D'ANALYSE

Paris, le 9 MARS 1931

18, Rue de Dunkerque, X^e T-

Adresse Télégraphique « NORFER-PARIS-26 »

Tél. TRUDAINE 99-40, 99-41, 99-42, 99-43 - INTER 33

11 MARS 1931

N^o 45 | P^o
N^o 1036 | 1

Valenciennes.
Givors.

Utilisation de la grue hydraulique
de la halte d'abreufrage.

Mon Cher Collègue,

VALENCIENNES

Utilisation de la grue
hydraulique de la halte
d'abreufrage. -

Afin de simplifier les manoeuvres à effectuer à l'avant-gare de VALENCIENNES, pour permettre aux machines de s'alimenter en eau, nous avons demandé à l'Autorité Militaire l'autorisation d'utiliser la grue hydraulique établie en ce point, en vue de l'alimentation éventuelle de la halte d'abreufrage.

Nous indiquions, dans notre demande, que la Compagnie supporterait les frais d'entretien de cette grue qui serait remise à la disposition de l'Autorité Militaire en cas de besoin.

Je vous communique, à toutes fins utiles, copie de la lettre par laquelle l'Autorité Militaire vient de nous donner son accord sur les conditions sus-indiquées.

Votre dévoué Collègue,
Pr l'Ingénieur en Chef de l'Exploitation.

l'Ingénieur en Chef adjoint de l'Exploitation

Le Belzunc

Monsieur l'Ingénieur en Chef,
En retour après avoir
pris note.

Valenciennes, 18/3/31.

L'Ingénieur en Chef de la Voie,

Monsieur TETTELIN, Ingénieur en Chef des Travaux et de la Surveillance.

E.L.E.M.

11 MAR 1931

Le Belzunc

11-3-31

11-3-31

12-3-31

12-3-31

CLASSEUR

Classeur au retour
- 3-31 - 11

MINISTÈRE de la GUERRE

REPUBLIC FRANCAISE

ETAT-MAJOR de l'ARMEE

PARIS, le 18 FEVRIER 1931

4ème Bureau

2ème Section

N° 75 2/T

Utilisation de la grue
de la H.A. de VALENCIENNES

N O T E

pour la COMMISSION DE RESEAU DU NORD

Par lettre N° B.M. 76 du 4 Février 1931, le Réseau a fait part de son intention d'utiliser la grue hydraulique de la halte d'abreuvement de VALENCIENNES.

L'utilisation de cette grue dans les conditions indiquées dans la lettre précitée ne motive aucune objection de la part de l'Etat-Major de l'Armée (4ème Bureau).

Le Colonel Chef du 4ème Bureau
de l'Etat-Major de l'Armée
Signé :